

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 Mars 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 35

Votants : 36 (dont 1 procuration)

N° 4

OBJET :

**DEPOT DOSSIERS
OPERATIONNELS
CONTRAT
AMENAGEMENT
TOURISTIQUE
MONTAGNE
BOURBONNAISE
2019**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et MM. E. CUISSET – JS. LALOY (de la question n° 4 à la n° 6) - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A.G. CROUZIER – A. DUMONT – F. GONZALES - P. MONTAGNER – I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P BONNET - M. MORGAND – A. CORNE – F. SEMONSUT – JM. LAZZERINI - C. DUMONT – JM. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – JP. BLANC - G. MARSONI – C. FAYOLLE – F. SENNEPIN - C. SEGUIN – N. COULANGE – G. DURANTET - A. GIRAUD – M. MONTIBERT – E. VOITELLIER – A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 2 AVR. 2019

Publiée ou notifiée

le : - 2 AVR. 2019

Absent ayant donné procuration :

M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE.

Absents excusés :

Mme et M. F. SZYPULA - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. JD. BARRAUD, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. BERTIN – C. BOUARD - C. CATARD – P. COLAS - F. BOFFETY – R. LOVATY, Membres

Secrétaire : M. Pierre BONNET, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°4 du 29 juin 2017 du bureau communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil

Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

Vu la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

Considérant les analyses complémentaires menées en vue de la réalisation effective des opérations et les résultats des appels d'offres ou mises en concurrence,

Considérant la possibilité de mettre en place les premières opérations du Contrat d'Aménagement Touristique avant la pleine saison touristique,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver l'engagement des opérations suivantes qui seront réalisées en 2019 :
 - Développement du site de Vol libre à la Loge des Gardes (fiche projet n°4) pour un montant de 10 000 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Département de l'Allier 50% : 5 000 €
 - Vichy Communauté 50% : 5 000 €
 - Aménagement du tour du Plan d'eau de Saint Clément (fiche projet n°5) pour un investissement de 100 000 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 30% : 30 000 €
 - Département de l'Allier 50% : 50 000 €
 - Vichy Communauté 20% : 20 000 €
 - Etudes pour la faisabilité d'une tyrolienne géante (fiche projet n°7) et pour la baignade (fiche projet n°9) au plan d'eau de Saint Clément pour un investissement de 25 000 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 50% : 12 500 €
 - Département de l'Allier 30% : 7 500 €
 - Vichy Communauté 20% : 5 000 €
 - Développement des aménagements facilitant les activités pêche et nautisme (fiche projet n°10) au plan d'eau de Saint Clément pour un investissement de 20 000 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 30% : 6 000 €
 - Département de l'Allier 50% : 10 000 €
 - Vichy Communauté 20% : 4 000 €
 - Empoisonnement du Plan d'eau de Saint Clément (fiche projet n°12) pour un investissement de 2 500 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Département de l'Allier 50% : 1 250 €
 - Vichy Communauté 50% : 1 250 €
 - Etude de modernisation autour du camping du Mayet-de-Montagne (fiche projet n°24) pour un investissement de 30 000 € HT avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 50% : 15 000 €
 - Département de l'Allier 30% : 9 000 €
 - Vichy Communauté 20% : 6 000 €

- d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 21 mars 2019.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2019 -

Objet de l'acte : DEPOT DOSSIERS OPERATIONNELS CONTRAT AMENAGEMENT
TOURISTIQUE MONTAGNE BOURBONNAISE 2019

.....

Date de décision: 21/03/2019

Date de réception de l'accusé 02/04/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 21MAR2019_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190321-21MAR2019_4-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....

Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20190321-21MAR2019_4-DE-
1-1_1.pdf)